



Année scolaire 2016-2017

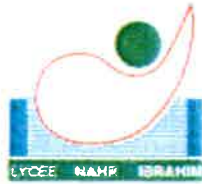
**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ETABLISSEMENT
LUNDI 19 JUIN 2017**

Le conseil d'établissement du lycée franco-libanais
Nahr Ibrahim à Al Maayssra s'est réuni
le lundi 19 juin 2017
A partir de 16h30.

Madame Sylvie BERREHAR assure le secrétariat.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du PV du Conseil d'établissement du 5 avril 2017
- Rentrée 2017
 - o La structure pédagogique
 - o Les effectifs
 - o La filière littéraire
- Nouveau dispositif de l'enseignement du programme libanais au lycée.
- Nouveaux enseignement d'exploration en seconde
 - o Informatique et culture numérique
 - o Littérature et pensée arabe
- Organisation des devoirs et examens blancs (2017-2018)
- Formation des personnels en fin d'année
- Travaux d'été
- Questions diverses



Année scolaire 2016-2017
CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Lundi 19 juin 2017
LISTE D'EMARGEMENT

MEMBRES SIEGEANT AVEC VOIX DELIBERATIVE

M. Jean-Louis MICHEL
Proviseur

M. Serge TILLMANN
Conseiller Adjoint
de Coopération et d'Action Culturelle

M. Patrick JOSEPH
Contrôleur Auditeur Régional
Mission Laïque Française

M. Alexandre VAUGEOIS
Proviseur adjoint

Mme Delphine GUYOMARD
Directrice du Service Administratif et Financier

M. Xavier KNOWLES
Directeur

Madame Samar ABDEL JALIL
Directrice adjointe libanaise

M. Assia YOUNES
Conseiller Principal d'Education

TITULAIRES

M. Sami ELIAS
Enseignant

Mme Marie-Joëlle GOBBER
Enseignante

SUPPLEANTS

M. Patrick GABRIEL
Enseignant

M. Yannick CLEMENT
Enseignant



Année scolaire 2016-2017
CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Lundi 19 juin 2017
LISTE D'EMARGEMENT

TITULAIRES

Mme Madona KOYESS
Enseignante

Mme Mireille GHANEM
Assistante d'éducation

Mme Eliane KHALIL
Enseignante

Mme Jocelyne KERJOLIS
Enseignante

Mme Nathalie SLIM GHAZAL
Présidente
Comité des Parents d'élèves

Mme Hadia ABDEL MASSIH
Comité des Parents d'élèves

Mme Amal AZAR
Comité des Parents d'élèves

Mme Myrna GHAUCH
Comité des Parents d'élèves

~~M. Habib EL HAGE~~
Comité des parents d'élèves

Mme Scarlet TOHME
Comité des parents d'élèves

Mlle Angela ATIK
Elève T°ES1

Mlle Karen SREIH
Elève T°S4

SUPPLEANTS

Mme Maguy DIMASSI
Enseignante

Mme Marie Jose ASSAF
Assistante d'éducation

Mme Rita EL HAJJ
Enseignante

Madame Mireille HABRE
Enseignante

Mme Corinne STEPHAN
Comité des Parents d'élèves

Mme Vicky ANTAR
Comité des Parents d'élèves

Mme Ghida BAZ
Comité des Parents d'élèves

Mme Nadine EL KADI
Comité des Parents d'élèves

Mme Reem EL HACHEM
Comité des parents d'élèves

Mme Roula KASSAB
Comité des parents d'élèves

M. Serge DOUEIHY
Elève 1°S2

Mlle Carla CHAMOUN
Elève 1°S2



Année scolaire 2016-2017
CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Lundi 19 juin 2017
LISTE D'EMARGEMENT

MEMBRES SIEGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE

Mme Cécile LONGE
Consule Générale de France

Mme Nelly CLABAUT
Agent comptable

Mme Andrée DAOUK
Représentante de la Mission Laïque Française au Liban

EXCUSEZ

M. Guillaume CARIO
Coordonnateur délégué de l'AEFE

Mme Denise REVERS HADDAD
Conseillère Consulaire

M. Jean-Louis MAINGUY
Conseiller consulaire

EXCUSEZ

M. Charles KANAAN
Conseiller consulaire

EXCUSEZ

Mme Fabienne BLINEAU
Conseillère consulaire

M. Ghassan AYOUB
Conseiller consulaire

Mme Denise FADDOUL
Personnalité invitée

M. Walid MOUSSA
Président
Association des anciens élèves

I- Ouverture de la séance

Le Proviseur ouvre la séance en excusant les membres absents et propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- L'ouverture d'un poste de Professeur des écoles expatrié à la rentrée 2018.
- Voyage scolaire pour les élèves de 3^{ème} dispensés pour l'année scolaire 2017-2018.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 21

2- Approbation du Procès-verbal du conseil d'établissement

Le Proviseur soumet au vote le procès-verbal du conseil d'établissement du 5 avril 2017. Aucune modification n'est proposée.

Aucune modification n'étant proposée, le procès-verbal du conseil d'établissement du 5 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 21

3- Création d'un poste d'expatrié à la rentrée 2018.

Le Proviseur propose la création d'un poste d'enseignant maître formateur expatrié pour le 1^{er} degré à la rentrée 2018. Cette création n'aura aucun impact financier pour l'établissement. Ce professeur des écoles aura un poste à mi-temps à l'école primaire et exercera également les fonctions de maître formateur sur la zone Liban Syrie Jordanie. Il assurera la formation des enseignants de l'établissement. La pertinence de ce poste a été soulevée depuis quelques années au sein du réseau et ne pourra être que bénéfique pour l'établissement. Le Proviseur soumet la proposition au vote.

Le conseil d'établissement émet un avis favorable à la création d'un poste d'enseignant maître formateur pour le 1^{er} degré à la rentrée 2018.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 21

4- Organisation de la rentrée scolaire 2017

4.1 La structure pédagogique

Le Proviseur annonce la création de deux doubles divisions en PS/MS et CE1/CE2, en accord avec le siège de la Mission Laïque Française, afin de maintenir des effectifs de 24 élèves maximum dans ces classes. Monsieur le Directeur mentionne le succès de la classe double CM1/CM2 encadrée par Monsieur Jean-Marc THOUVENIN, qui sera reconduite l'année prochaine. Tout sera également mis en œuvre pour la réussite des nouvelles classes doubles. La classe de PS/MS sera attribuée à Madame Stéphanie TABET Professeur des écoles titulaire tandis que le CE1/CE2 sera sous la responsabilité de Madame Nada SAYESS, enseignante recrutée locale ayant toutes les compétences pour mener à bien ce nouveau challenge.

Le Directeur rassure les parents quant au choix des élèves et au panachage des classes et les remercie de leur confiance. Il ajoute que les familles seront sollicitées prochainement à ce sujet.

4.2 Les effectifs

- Au primaire, sur les 645 inscrits prévus, 620 ont payé à ce jour.
- Au collège, la structure reste inchangée avec des effectifs par classe très acceptables : 26.6 élèves en 6^{ème}, 27.5 en 5^{ème}, 24.5 en 4^{ème} et 24 en 3^{ème}.
- Au lycée on comptabilise 4 divisions de seconde à 28 élèves, 1 première ES à 28, 3 divisions de première S à 24.6 élèves, 1 terminale ES à 30 élèves et 3 Terminales S à 69 élèves, soit 23 élèves par classe. Les redoublants de terminale ES ne seront pas réinscrits et devront changer d'établissement.

Effectifs prévus à la rentrée prochaine: 1360 (620 dans le primaire et 740 dans le secondaire). Cette année on dénombrait 1379 élèves (inscrits payés), soit une perte de 19 élèves à la rentrée 2017. On note cependant une dynamique positive puisque la majorité des inscriptions s'est faite dans les niveaux intermédiaires. Par ailleurs les dossiers scolaires des 40 nouveaux inscrits sont excellents puisque 3 élèves seulement passeront un examen de passage.

Une représentante des élèves attire l'attention sur l'effectif prévu en Terminale ES de 30 élèves qu'elle juge trop élevé en raison du profil habituel des élèves de série ES, plutôt dissipés. Monsieur le Proviseur adjoint explique que la classe dédoublée de T°ES2 à 12 élèves n'a pas eu de meilleurs résultats que la classe de T°ES1 à 30 élèves. Par ailleurs il n'y a qu'un professeur d'économie dans l'établissement, ce qui nécessiterait le recrutement d'un second professeur d'économie. Une demande d'ouverture de poste de Professeur résident en SES pourrait être envisagée l'année prochaine.

4.3 La filière littéraire

Une campagne d'information a été menée dans les classes de seconde. Bien que les familles aient été très réceptives, les élèves se sont montrés quant à eux plutôt réfractaires. Seuls 4 élèves ont souhaité intégrer une filière littéraire. La direction continuera de proposer l'option L aux élèves l'année prochaine d'autant plus que Directeur Général de la MLF est favorable à cette ouverture. Un minimum de 8 élèves serait nécessaire.

5- Les nouveaux dispositifs du programme libanais

Le Proviseur explique que des modules préparatoires dans les matières scientifiques ont été mis en place depuis 3 ans sur la base du volontariat, de 14h30 à 16h30. Les trois modules, Sciences physiques, Mathématiques et SVT étaient obligatoires en classe de seconde. Un grand nombre d'élèves abandonnait à la fin du premier trimestre en raison de la charge de travail et du caractère facultatif de cet enseignement qui n'était pas évalué. A partir de la première les élèves avaient le choix entre les trois modules. Seul un petit nombre d'élèves suivaient encore les modules de mathématiques et de sciences physiques.

Un nouveau dispositif va donc être mis en place à la rentrée prochaine. Tous les élèves à partir de la seconde auront une heure de cours supplémentaire en mathématiques et sciences physiques. Cet enseignement ne sera pas « étiqueté » programme libanais et sera inséré dans l'emploi du temps. Les notions du programme libanais seront intégrées dans l'enseignement général français. En ce qui concerne la SVT, les notions seront intégrées dans le cours sans augmentation du nombre d'heures. Par ailleurs l'heure d'accompagnement personnalisé obligatoire sera scindé en deux groupes en fonction des besoins des élèves. Ceux-ci devront donc choisir entre le soutien au programme français ou l'approfondissement au programme libanais.

Cette année beaucoup d'élèves se sont inscrits pour suivre l'enseignement libanais. Ces cours seront dorénavant évalués dans les devoirs : les élèves auront un exercice optionnel « programme libanais » qui leur permettra d'obtenir des points supplémentaires. Des stages établissement payants pourront être mis en place pour les élèves ayant besoin d'approfondir davantage les notions du programme afin de préparer les concours.

Un document détaillant les notions du programme libanais qui seront étudiées sera établi par les enseignants fin juin et transmis aux élèves.

6- Les nouveaux enseignements d'exploration en classe de seconde

- ICN (Informatique et Création Numérique) : enseignement de l'informatique basé sur le projet (29 inscrits soit 2 groupes)
- Enseignement Littéraire et pensée du monde arabe : 7 inscrits (1 groupe)
- MPS (Méthode et Pratique Scientifique): déjà enseigné cette année : 75 inscrits (6 groupes)

7- L'organisation des devoirs communs

Le Proviseur propose de supprimer les devoirs communs au Collège en maintenant les deux brevets blancs.

Deux choix sont ensuite proposés :

1^{ère} option :

- En classe de seconde : Il y a eu cette année 7 devoirs communs le samedi et un bac blanc. Le proviseur propose pour l'année prochaine 2 devoirs en français le samedi matin et 1 bac blanc en semaine (écrit et oral).
- En classe de première : Il y a eu cette année 6 devoirs communs et 2 bac blancs de français. Le Proviseur propose pour l'année prochaine 2 devoirs communs de français et 1 bac blanc (toutes disciplines)
- En classe de terminale : Il y a eu cette année 6 devoirs communs en T°S et un bac blanc. Le proviseur propose pour l'année prochaine en T°ES 7 devoirs communs et 1 bac blanc, en T°S 6 devoirs communs et 1 bac blanc.

2^{ème} option :

On supprime les devoirs communs en classe de lycée avec 1 bac blanc sur l'année en semaine.

Une discussion s'engage sur les différentes propositions et sur le nombre de devoirs communs. Un représentant des enseignants souhaiterait qu'il y ait 1 devoir commun d'Histoire Géographie supplémentaire en 1^oES. Monsieur le Proviseur Adjoint précise que des décisions pourront éventuellement être prises en cours d'année si nécessaire en fonction du calendrier qui sera établi à la rentrée prochaine. Il estime qu'il sera difficile d'organiser 2 bacs blancs en classe de terminale, ce qui supprimerait beaucoup d'heures de cours.

Le conseil d'établissement donne un avis favorable à la première proposition mentionnée ci-dessus.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 21

8- Formation des personnels en fin d'année scolaire

Les cours se terminant pour tous les élèves le vendredi 23 juin, les enseignants participeront à des journées de formation les mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 juin. Différents ateliers pédagogiques seront organisés et porteront sur les thèmes suivants: Vie scolaire, le programme libanais, l'AP Collège, Etwinning, les TPE, Folio, les compétences au cycle 3, l'enseignement d'exploration, la liaison CM2/6^{ème}, le poids du cartable, la philosophie en Première, les procédures de Vie Scolaire et la responsabilité des enseignants, la formation à l'EPS des enseignants au primaire, la motricité...

La cérémonie de départs des personnels et le repas de fin d'année clôtureront l'année scolaire.

9- Les travaux d'été

Cette année encore, l'établissement profitera des congés d'été pour mettre en œuvre de très gros travaux.

Des appels d'offres ont été envoyés à 4 sociétés.

Les résultats sont attendus pour le 21 juin.

Ces travaux sont les suivants :

- La rénovation des façades des bâtiments I et A avec suppression des brise-soleils et ravalement de façade.

Pour rappel, les bâtiments sont vieillissants et montrent des signes de vétusté notamment au niveau de la structure béton qui présentent de nombreuses fissures avec gonflement et éclatement du béton. La façade n'a pas reçu de revêtement de protection dans un contexte où l'air marin est agressif, les pluies et le vent très violents en hiver. Le béton utilisé n'était d'ailleurs pas de qualité et s'effrite régulièrement lors des tempêtes et grande variation de températures.

L'intérêt de ces travaux sera également de donner un effet visuel plus esthétique à cet alignement de bâtiments très minéral.

- Le réaménagement de la cour d'entrée principale et du auvent du bâtiment B pour créer un accès aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur est prévu pour l'été 2018.

- L'aménagement d'un espace fumeur près de la direction du primaire, espace non visible des élèves et qui répondra à une demande de toute la communauté scolaire de ne pas être exposé au regard des élèves pendant les pauses cigarettes.
- La rénovation de la salle informatique de mathématiques : Mati : sol et peinture
- L'aménagement d'une salle de technologie dans les salles informatique et labo de langues du bâtiment B : sol, peinture, éclairage, mobilier, matériels informatiques (ordinateurs, imprimante 3 D...)

Les travaux commenceront dès la fin des fêtes du Ramadan et s'achèveront vers le 01 septembre.

Sinon, des petits travaux classiques de peinture dans les salles de classe, les couloirs et les bureaux auront lieu pendant les permanences.

10- Voyage scolaire des élèves de 3^{ème} dispensés

Un voyage en Normandie est proposé du 25 octobre au 1^{er} novembre pour les élèves de 3^{ème} dispensés. Il sera encadré par Mesdames Sara EL ZOGHBI et Mayda CHAHID. Ce projet pédagogique correspond au programme des élèves de 3^{ème} dispensés : « l'immersion dans une période historique, le débarquement en Normandie ». Les élèves visiteront entre autres tous les sites du débarquement dont le mémorial de Caen. Le coût approximatif par élève transmis par les enseignants s'élève à 1847\$. Comme il est d'usage, des appels d'offre seront organisés.

Le Comité des parents regrette que tous les élèves de 3^{ème} ne participent pas à ce voyage. Il souhaiterait que les voyages soient présentés aux parents le plus tôt possible afin que les familles puissent prévoir et échelonner les paiements.

Le Proviseur précise qu'une décision doit être prise sur ce voyage car il se déroule au mois d'octobre. Tous les autres projets seront présentés lors du 1^{er} conseil d'établissement du premier trimestre de l'année prochaine au mois d'octobre.

Le conseil d'établissement donne un avis favorable au voyage en Normandie.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 21

Une personnalité invitée mentionne le cas d'une personne qui souhaiterait prendre en charge la scolarité d'un élève dont la famille traverse des difficultés financières, ceci jusqu'à la classe de terminale. Monsieur le Contrôleur Auditeur Régional explique que cette personne doit contacter l'administration pour signer une prise en charge des écolages afin de contractualiser l'engagement, ce qui peut se faire sur une basse annuelle ou à la convenance du donateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 19h00.

Le secrétaire de séance

Sylvie BERREHAR



Le Président

Jean-Louis MICHEL

